



Compte-rendu Assemblée Générale extraordinaire du 22 décembre 2025

Une 1^{ère} Assemblée Générale extraordinaire avait été convoquée le 03 décembre, le quorum n'ayant pas été atteint, une 2^{ème} AG extraordinaire sans nécessité de quorum est organisée le 22 décembre

Ordre du jour : Modification des statuts et du règlement intérieur

Articles des statuts à modifier : ajout de l'article 4-7 et modification de l'article 17-2

Articles du règlement intérieur à modifier : modifications des articles 3-1, 8-8, 8-12, 12-1, 14-5, 14-10, 15-1 et suppression de l'article 5-3

Présents : 9

Votants : 8

Modification des statuts : 6 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION
Les statuts sont adoptés

Modification du règlement intérieur : 8 POUR
Le règlement intérieur est adopté

La séance est levée à 19h30